



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS PROCES VERBAL N° 31

Réunion par voie électronique du 6 juin 2023.

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE

Membres participants : MM. Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, **dans le délai de 2 jours compte tenu des contraintes des opérations de fin de saison** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, absence dirigeant banc de touche, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, c'est aussi le club recevant qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

Critérium Vétérans à 11

Les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran, et procéder à 5 remplacements.

Coupe Vétérans à 11

Comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran

DECISIONS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 24922957 RC HAVRAIS 3 / TANCARVILLE AC 1 du 16 avril 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline, lors de sa réunion du 17 mai 2023, procès-verbal publié sur footclubs le 26 mai 2023.



La commission :

- Donne match perdu par pénalité (0 point) aux 2 équipes sur le score de 0 but à 3.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 249326194 CA HARFLEUR BEAULIEU 3 / CS MUNICIPAUX LE HAVRE 3 du 16 avril 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 22 mai 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 31 mai 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24931844 AS OURVILLAISE 3 / FC SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR 1 du 30 avril 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 22 mai 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 31 mai 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24918783 FUSC BOIS GUILLAUME 2 / AS SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE 1 du 7 mai 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 22 mai 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 31 mai 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24920352 YERVILLE FC 1 / FC OFFRANVILLE 2 du 7 mai 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 22 mai 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 31 mai 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24920013 ES DU MONT GAILLARD 2 / AS SASSETOT THEROULDEVILLE 1 du 14 mai 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 22 mai 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 31 mai 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24921275 AS FAUVILLAISE 2 / F BOUCLE DE SEINE 1

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 22 mai 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 31 mai 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D



Match n° 24921675 AS BUCHY 2 / ES SAINT AUBIN CELLOVILLE 1 du 14 mai 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 22 mai 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 31 mai 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 24922279 US DOUDEVILLAISE 2 / US GREGES 2 du 14 mai 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 22 mai 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 31 mai 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 24927528 US HOUPEVILLE 41 / CMS OISSEL 41 du 23 avril 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 22 mai 2023, procès-verbal publié sur footclubs le 31 mai 2023.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité (0 point) au CMS OISSEL 41 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'US HOUPEVILLE 41 sur le score de 3 buts à 0.

Match n° 24927531 CMS OISSEL 41 / SC PETIT COURONNE 41 du 7 mai 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 22 mai 2023, procès-verbal publié sur footclubs le 31 mai 2023.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité (0 point) au CMS OISSEL 41 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le SC PETIT COURONNE 41 sur le score de 3 buts à 0.

COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRE CAILLOT

Match n° 25833330 AS LONDAISE 1 / SOLIDARITE S GOURNAY 3 du 28 mai 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 1^{er} juin 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 2 juin 2023.

La commission :

- Dit l'équipe de SOLIDARITE S GOURNAY 3 qualifiée pour la suite de la compétition.

COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT

Match n° 25833341 ES DU MONT GAILLARD 2 / US GRAMMONT 1

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 1^{er} juin 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 2 juin 2023.

La commission :

- Dit l'équipe de l'ES DU MONT GAILLARD 2 qualifiée pour la suite de la compétition.

HOMOLOGATION



L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.

Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

MATCH DE RATTRAPAGE DU 03 MAI 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24918780 A MALAUNAY 1 / FUSC BOISGUILLAUME 2

Rencontre du 23 avril 2023 ; joué le 03 mai 2023.

RENCONTRES DU 7 MAI 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24918783 FUSC BOISGUILLAUME 2 / AS ST PIERRE DE VARENDEVILLE 1

Réserves d'avant match de AS ST PIERRE DE VARENDEVILLE, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Contentieux et Règlements, est placé en instance d'homologation. **Voir Décisions.**

Match n° 24918784 AS BUCHY 1 / US GRAMMONT 1

Match arrêté à la 80ème minute par l'arbitre sur le score de 2 à 2.

Le dossier, transmis à la commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24920185 FC NEUFCHATEL EN BRAY 3 / US ENVERMEU 1

Réserves d'avant match de de l'US ENVERMEU non confirmées.

Match n° 24920187 US LONDINIÈRES 1 / BELLEVILLE FC 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'US LONDINIÈRES.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24920352 YERVILLE FC 1 / FC OFFRANVILLE 2

Réserves d'avant match de l'US YERVILLE, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Contentieux et Règlements, est placé en instance d'homologation. **Voir Décisions**



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24920699 GCO BIHOREL 2 / AS PTT ROUEN 1

Une amende de 5 € est infligée GCO BIHOREL pour une licence manquante (Délégué à la police du terrain)

Match n° 24920700 FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 2 / ROUEN SAPINS FC 2

Réserves d'avant match de du FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY non confirmées.

Match n° 24920702 PLATEAU QUINCAMPOIX FC 2 / FC BONSECOURS SAINT LEGER 1

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des Règlements Généraux de la L.F.N. **Voir l'annexe sous footclubs.**

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24920870 AMS LA BOUILLE MOULINEAUX 1 / A HOULME BONDEVILLE FC 2

Absence sur le terrain de l'équipe du A HOULME BONDEVILLE FC 2

La commission jugeant en 1^{er} ressort :

- Donne match perdu par forfait, 0 point, au A HOULME BONDEVILLE FC 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'AMS LA BOUILLE MOULINEAUX 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Infige une amende de 168€ au A HOULME BONDEVILLE FC.

Match n° 24920872 STADE GRAND QUEVILLY 2 / FC NORD OUEST 1

Une amende de 5 € est infligée au club du STADE GRAND QUEVILLY pour une licence manquante (Arbitre assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24921070 US GODERVILLE 2 / FC BREUTE BRETTEVILLE 1

Une amende de 5 € est infligée au club de l' US GODERVILLE pour une licence manquante (Délégué à la police du terrain).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 24922000 US EPOUVILLE 2 / US DES FALAISES 1

Une amende de 5 € est infligée au club de l' US LES FALAISES pour une licence manquante (Arbitre assistant).

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des Règlements Généraux de la L.F.N. **Voir l'annexe sous footclubs.**

Match n° 24922005 ES INTERC ST ANTOINE 1 / LE HAVRE 2012 FC 2

Une amende de 5 € est infligée au club du LE HAVRE 2012 FC pour une licence manquante (Arbitre assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 24921338 US NORMANDE 76 2 / EU FC 2

La rencontre est reportée au 17 Mai 2023.

Match n° 24921337 RC ETALONDES 1 / US MONCHOISE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US MONCHOISE.



Match n° 24921334 ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMPS 3 / ES JANVALAISE 2

Erreur de saisie du score sur la FMI, le score est de 9 à 2 en faveur de l'ES JANVALAISE 2

La Commission rappelle qu'à la fin des rencontres, les dirigeants ou capitaines lorsqu'ils viennent émerger la FMI sont tenus de vérifier les diverses indications y figurant

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24921451 FC DU NORD OUEST 2 / FC BARENTINOIS 2

Une amende de 5€ est infligée au club de FC BARENTINOIS pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n° 24921450 AM DE MALAUNAY 2 / ENTENTE VIENNE ET SAANE 3

Forfait déclaré du club de l'ENTENTE VIENNE ET SAANE 3.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'ENT.VIENNE SAANE ET LONGUEIL 3 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de l'AM DE MALAUNAY 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ au club de l'ENTENTE VIENNE ET SAANE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 24921669 MONT SAINT AIGNAN FC 3 / AS BUCHY 2

Une amende de 10€ est infligée au club de MONT SAINT AIGNAN FC pour une licence manquante (Arbitre Assistant et délégué).

Match n° 24921670 ES SAINT AUBIN CELLOVILLE 1 / STADE SOTTEVILLAIS CC 3

Une amende de 5€ est infligée au club de l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n° 24921667 FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 3 / AC BRAY EST FORGES 2

Forfait déclaré du club de l'AC BRAY EST FORGES 2.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'AC BRAY EST FORGES 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le FC SAINT ETIENNE DE ROUVRAY 3 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ au club de l'AC BRAY EST FORGES.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match 24922804 CA HARFLEUR BEAULIEU 1 / FC GRUCHET LE VALASSE 2

Constatant l'absence sur le terrain du club de FC GRUCHET LE VALASSE 2.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au club de FC GRUCHET LE VALASSE 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de CA HARFLEUR BEAULIEU 1 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168€ au club de FC GRUCHET LE VALASSE

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 24922271 FC PONTOIS 1 / FC CRIQUIERS 1

Constatant l'absence sur le terrain du club de FC CRIQUIERS 1



La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au club de FC CRIQUIERS 1 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de FC PONTOIS 1 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168€ au club de FC CRIQUIERS

Match n° 24922274 US ENVERMEU 2 / US DOUDEVILLAISE 2

Constatant l'absence sur le terrain du club de l'US ENVERMEU 2.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au club de l'US ENVERMEU 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de l'US DOUDEVILLAISE 2 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168€ au club de l'US ENVERMEU

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 24922403 CO CLEON 3 / FC LIMESY 2

Réserve d'avant match non confirmée du club de FC LIMESY 2.

Match n° 24922386 ENT MONTIGNY VAUPALLIERE 1 / ROUEN AC 2

Rencontre du 02 Avril 2023 jouée le 07 mai 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 24922970 SOLIDARITE S GOURNAY 3 / CA HARFLEUR BEAULIEU 2

Match arrêté à la 88ème minute de jeu sur le score de 4 à 3 en faveur de SOLIDARITE S GOURNAY 3

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est mis instance d'homologation.

Match n° 2492297 1 TANCARVILLE AC 1 / US YEBLERONNAISE 1

Constatant l'absence sur le terrain du club de TANCARVILLE AC 1.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au club de TANCARVILLE AC 1 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de l'US YEBLERONNAISE 1 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168€ au club de TANCARVILLE AC

Match n° 24922967 USF FECAMP 3 / JS SAINT LEONARD 76 1

Une amende de 10€ est infligée au club de l'USF FECAMP pour une licence manquante (Arbitre Assistant et délégué).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 24923739 CAUX FC 3 / FC GRUGNY 1

Une amende de 5 € est infligée au club du FC GRUGNY pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 24923740 ST RIQUIER GASEG 1 / US STE MARIE DES CHAMPS 2

Réserves d'avant match de US STE MARIE DES CHAMPS, confirmées.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24929431 AS LONDAISE 2 / AM DE MALAUNAY 3

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à AS LONDAISE.



Match n° 24929432 A ROUENNAISE DE FOOT 1 / US ST MARTIN VIVIER OM 1

Forfait déclaré d'US ST MARTIN VIVIER OM 1. La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'US ST MARTIN VIVIER OM 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'A ROUENNAISE DE FOOT 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ à l'US ST MARTIN VIVIER OM.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24923968 LE HAVRE FC 2012 3 / AS ST ROMAIN COLBOSC 3

Une amende de 5 € est infligée au club du LE HAVRE FC 2012 pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24924230 YERVILLE FC 3 / FC FREVILLE BOUVILLE 2

Forfait déclaré du FC FREVILLE BOUVILLE 2.

La commission jugeant en 1er ressort :

- Donne match perdu par forfait (0 point) au FC FREVILLE BOUVILLE 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le YERVILLE FC 3 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ au club du FC FREVILLE BOUVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24924371 A ROUENNAISE DE FOOT 2 / CANTELEU FC 2

Réserves d'avant match de CANTELEU FC, non confirmées.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24924501 AS PETIVILLE 1 / ESPC SAINT GILLES ETAINHUS 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS PETIVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 24924944 US LUNERAY 4 / US NESLE HODENG 1

La rencontre est reportée au 4 juin 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 24925840 FC THOUBERVILLE 2 / FC BOOS 2



La rencontre est reportée au 28 mai 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 24930819 FC BREAUITE BRETTEVILLE 3 / AS CHAMP DES OISEAUX 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS CHAMP DES OISEAUX.

Match n° 24930821 US DE BOLBEC 4 / ENTENTE SAINT MARTIN SAINT PIERRE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US DE BOLBEC.

Match n° 24930823 ES YPREVILLAISE 1 / AS DE LA FRENAYE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS DE LA FRENAYE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 249326207 ASL RAMPONNEAU FECAMP 3 / RC NORMAND 2020 2

Forfait déclaré du RC NORMAND 2020 2.

La commission jugeant en 1er ressort :

- Donne match perdu par forfait (0 point) au RC NORMAND 2020 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'ASL RAMPONNEAU FECAMP 3 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ au club du RC NORMAND 2020.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 24927532 AC RENAULT CLEON 41 / ROUEN SAPINS FC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AC RENAULT CLEON.

Match n° 24927535 FC BONSECOURS SAINT LEGER 41 / AS MADRILLET CHAT BL 41

Match arrêté à la 26^{ème} minute de jeu.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation. **Voir décisions sur le PV n° 30 du 30 mai 2023.**

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 24939640 AL DEVILLE MAROMME 41 / FC SAINT JULIEN 41

Terrain impraticable la rencontre est reportée au 18 mai 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 24927941 AS CANTON D'ARGUEIL 41 / ASC YMARE 41

Constatant l'absence sur le terrain de l'ASC YMARE 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'ASC YMARE sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'AS CANTON D'ARGUEIL sur le score de 3 buts à 0 ;
- Inflige une amende de 168€ à l'ASC YMARE AC BRAY EST.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 24928249 FC OFRANVILLAIS 41 / ENT FCT US AUFFAY 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC OFRANVILLAIS.

Match n° 24927941 FC BIVILLE LA BAINARDE 41 / CA LONGUEVILLAISE 41

Constatant l'absence sur le terrain du FC BIVILLE LA BAINARDE 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au FC BIVILLE LA BAINARDE sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier le CA LONGUEVILLAISE sur le score de 3 buts à 0 ;
- Inflige une amende de 168€ au FC BIVILLE LA BAINARDE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

Match n° 24929288 St RIQUIET GASEG 41 / AS SASSETOT THEROULD 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au St RIQUIET GASEG.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

Match n° 24930175 FC BREAUTE BRETTEVILLE 41 / LE HAVRE 2012 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC BREAUTE BRETTEVILLE.

Match n° 24930179 SAFRAN Ndie SPORTS 41 / JS DU FONTENAY 41

La rencontre est reportée au 10 mai 2023.

Match n° 24930152 SAFRAN Ndie SPORTS 41 / ENT OCFC TILLEUL 41

Rencontre du 26 mars 2023 jouée le 7 mai 2023.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au SAFRAN Ndie SPORTS.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 24930531 RC HAVRAIS 41 / ESM GONFREVILLE 41

Constatant l'absence sur le terrain de l'ESM GONFREVILLE 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'ESM GONFREVILLE sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier le RC HAVRAIS sur le score de 3 buts à 0 ;
- Inflige une amende de 168€ à l'ESM GONFREVILLE.



MATCH DE RATTRAPAGE DU 10 MAI 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 24918446 ES TOURVILLAISE 2 / JS ST NICOLAS BETHUNE 2

Rencontre du 23 avril 2023 jouée le 10 mai 2023.

Match n° 24918447 ES ARQUES 1 / CA LONGUEVILLAIS 1

Rencontre du 23 avril 2023 jouée le 10 mai 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24918760 AS BUCHY 1 / A MALAUNAY 1

Rencontre du 26 mars 2023 jouée le 10 mai 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24920004 H TREFILERIE NEIGES 2 / H CAUCRIAUVILLE S 2

Rencontre du 23 avril 2023 jouée le 10 mai 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24921064 US HERICOURT EN CAUX/CAUX FC

Rencontre du 23 avril 2023 jouée le 10 mai 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 24928226 FC BIVILLE LA BAINARDE 41 / YVETOT FC 41

Rencontre du 26 mars 2023 jouée le 10 mai 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

Match n° 24930179 SAFRAN Ndie SPORTS 41 / JS DU FONTENAY 41

Rencontre du 7 mai 2023 jouée le 10 mai 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 24930513 OLYMPIA'CAUX 42 / AS FOURE LAGADEC 41

Rencontre du 2 avril 2023 jouée le 10 mai 2023.

RENCONTRES DU 14 MAI 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24918788 US DE GRAMMONT 1 / MONT ST AIGNAN FC 2

Une amende de 5 € est infligée au club de l'US DE GRAMMONT pour une licence manquante (délégué).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24920013 AS SASSETOT THEROULDEILLE 1 / ES MONT GAILLARD 2

Réclamation d'après match d'AS SASSETOT THEROULDEVILLE, confirmée.



Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Contentieux et Règlements, est placé en instance d'homologation. **Voir Décisions.**

Match n° 24920015 US LILLEBONNE 2 / H CAUCRIAUVILLE S 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US LILLEBONNE.

Match n° 24920016 SOLIDARITE GOURNAY 2 / US DOUDEVILLAISE 1

Voir Décisions sur le PV n° 30 du 30 mai 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24920193 US GREGES 1 / FC NEUFCHATEL EN BRAY 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club du FC NEUFCHATEL EN BRAY.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24920359 NEUVILLE AC 2 / ES JANVAL 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'ES JANVAL.

Match n° 24920360 US LUNERAY 3 / YERVILLE FC 1

Réserves d'avant match de du YERVILLE FC, non confirmées.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24920707 FC BONSECOURS SAINT LEGER 1 / GCO BIHOREL 2

Réserves d'avant match de du GCO BIHOREL non confirmées.

Compte-tenu de la teneur des réserves concernant un joueur susceptible d'être suspendu, la commission transmet le dossier à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, et place le dossier en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24921075 AS FAUVILLE 2 / F BOUCLE DE SEINE 1

Réclamation d'après match du F BOUCLE DE SEINE.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation. **Voir Décisions.**

Match n° 24921077 US HERICOURT EN CAUX 1 / US VATTEVILLE-BROTONNE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US HERICOURT EN CAUX .

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 24922009 HAVRE CAUCRIAUVILLE 3 / AS ANGERVILLE L'ORCHER 1



Forfait déclaré de l'AS ANGERVILLE L'ORCHER.

La commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- Donne match perdu par forfait, 0 point, à l'AS ANGERVILLE L'ORCHER 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le HAVRE CAUCRIAVILLE 3 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ à l'AS ANGERVILLE L'ORCHER.

Match n° 24922005 ES INTERC ST ANTOINE 1/LE HAVRE 2012 FC 2

Une amende de 5 € est infligée au club du LE HAVRE 2012 FC pour une licence manquante (Arbitre assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 24921342 US CRIELLOISE 2 / RC ETALONDES 1

Réserve d'avant match de l'US CRIELLOISE 2, non confirmée.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24921454 US AUFFAY 2 / FC TOTES 2

Réserve d'avant match de l'US AUFFAY 2, non confirmée.

Match n° 24921458 AJ CAULLE BOSC HARD 2 / US BACQUEVILLE PIERREVILLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US BACQUEVILLE PIERREVILLE

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 24921675 AS BUCHY 2 / ES SAINT AUBIN CELLOVILLE 1

Réserve d'avant match confirmée du club de l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE 1, le dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation.

Une amende de 5€ est infligée au club de l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n° 24921676 SAINT AUBIN FC 2 / STADE SOTTEVILLAIS CC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de STADE SOTTEVILLAIS CC

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de SAINT AUBIN FC

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match 24922810 AS SAINT ADRESSE BUT 2 / FC GRUCHET LE VALASSE 2

Constatant l'absence sur le terrain du club de FC GRUCHET LE VALASSE 2.

La Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- Donne match perdu par forfait au club de FC GRUCHET LE VALASSE 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de l'AS SAINT ADRESSE BUT 2 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168€ au club de FC GRUCHET LE VALASSE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A



Match 24922281 FC OFFRANVILLAIS 3 / FC PONTOIS 1
Constatant l'absence sur le terrain du club de FC PONTOIS 1.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au club de FC PONTOIS 1 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de FC OFFRANVILLAIS 3 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168€ au club de FC PONTOIS.

Match n° 24922279 US DOUDEVILLAISE 2 / US GREGEOISE 2

Réserve d'après match du club de l'US GREGEOISE 2, le dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation.

Match n° 24922277 LA FAC 1 / US ENVERMEU 2

La rencontre est reportée au 28 Mai 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 24922409 US SAINTE MARIE DES CHAMPS 1 / AS PTT ROUEN 2

Une amende de 5€ est infligée au club de l'AS PTT ROUEN pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Une amende de 5€ est infligée au club de l'US SAINTE MARIE DES CHAMPS pour une licence manquante (délégué).

Match 24922413 US SAINT JEAN DE FRESQUIENNES 2 / CO CLEON 3

Constatant l'absence sur le terrain du club de l'US SAINT DE FRESQUIENNES 2.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au club de l'US SAINT JEAN DE FRESQUIENNES 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de CO CLEON 3 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168€ au club de l'US SAINT JEAN DE FRESQUIENNES.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 24922977 ES DU MONT GAILLARD 4 / TANCARVILLE AC 1

Constatant l'absence sur le terrain du club de TANCARVILLE AC 1.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au club de TANCARVILLE AC 1 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de l'ES DU MONT GAILLARD 4 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168€ au club de TANCARVILLE AC.

Match n° 24922976 JS SAINT LEONARD 76 1 / ESPC SAINT GILLES ETAINHUS 1

Une amende de 5€ est infligée au club de l'ESPC SAINT GILLES ETAINHUS pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n° 24922975 CA HARFLEUR BEAULIEU 2 / USF FECAMP 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche et délégué à la police du terrain. Une amende de 30€ est infligée au club de CA HARFLEUR BEAULIEU

Une amende de 5€ est infligée au club de CA HARFLEUR BEAULIEU pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n° 24922972 RC HAVRAIS 3 / FC BREAUTE BRETTEVILLE 2

Une amende de 5€ est infligée au club de RC HAVRAIS pour une licence manquante (Arbitre Assistant).



Match 24922973 US YEBLERONNAISE 1 / JS DU FONTENAY 2

Forfait déclaré du club de JS DU FONTENAY 2.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à JS DU FONTEAY 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de l'US YEBLERONNAISE 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ au club de JS DU FONTENAY.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 24923742 FC ANNEVILLE 1 / US SENNEVILLAISE 1

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC ANNEVILLE,

La rencontre est reportée au 28 mai 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24929435 ES MONTIGNY VAUPALIERE 2 / US DE GRAMMONT 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à l'US DE GRAMMONT.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24923972 AC ST ROMAIN COLBOSC 3 / ESM GONFREVILLE 3

Forfait déclaré d'AC ST ROMAIN COLBOC 3. La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'AC ST ROMAIN COLBOSC 3 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'ESM GONFREVILLE 3 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ à l'AC ST ROMAIN COLBOSC.

Match n° 24923974 RC HAVRAIS 4 / H CAUCRIAUVILLE 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à le H CAUCRIAUVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24924108 FC LA VARENNE 3 / JS SAINT NICOLAS BETHUNE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de FC LA VARENNE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24924376 A ROUENNAISE DE FOOT 2 / AS PTT ROUEN 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de A ROUENNAISE FOOT.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24924505 ESPC SAINT GILLES ETAINHUS 2 / FC MANNEVILLE LA GOUPIL 1



Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de ESPC SAINT GILLES ETAINHUS.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24924730 AS SAINT JEAN DE LA NEUVILLE 1 / AS DE MONTIVILLIERS 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de AS SAINT JEAN DE LA NEUVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24931868 FC SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR 1 / AS SASSETOT THEROULDEVILLE 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de FC SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 24930824 FC SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE 1 / US DE BOLBEC 4

Forfait déclaré de US DE BOLBEC 4.

La commission jugeant en 1er ressort :

- Donne match perdu par forfait (0 point) au US DE BOLBEC 4 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le FC SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ au club de US DE BOLBEC

Match n° 24930828 AS CHAMP DES OISEAUX 1 / US ALLOUVILLE TROUVILLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de AS CHAMP DES OISEAUX.

Match n° 24930829 AS PETIVILLE 2 / ES YPREVILLAISE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de AS PETIVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 249326209 CA HARFLEUR BEAULIEU 3 / TRAIT D'UNION 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de CA HARFLEUR BEAULIEU.

Match n° 249326211 AS GRAINVILLE YMAUVILLE 1 / ASL RAMPONNEAU FECAMP 3

Forfait déclaré de AS GRAINVILLE YMAUVILLE 1.

La commission jugeant en 1er ressort :

- Donne match perdu par forfait (0 point) à l'AS GRAINVILLE YMAUVILLE 1 sur le score de 0 but à 3



pour en faire bénéficier l'ASL RAMPONNEAU FECAMP 3 sur le score de 3 buts à 0.

- Inflige une amende de 112€ au club de AS GRAINVILLE YMAUVILLE.

Match n° 249326212 RC NORMAND 2020 2 / ENTENTE USTI-OCFC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club du RC NORMAND 2020.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 24927539 FC ROUEN 1899 41 / CMS OISEL 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC ROUEN 1899.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 24939647 AS LONDAISE 41 / MONT SAINT AIGNAN FC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS LONDAISE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 24927948 ENT FCVM-FC DES VILLAGES 41 / AM DE MALAUNAY 41

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée à l'ENT FCVM-FC DES VILLAGES

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 24928080 ESP FOOTBALL 41 / ASC YMARE 42

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'ESP FOOTBALL.

Match n° 24928083 FUSC BOIS GUILLAUME 42 / STADE SOTTEVILAISS CC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FUSC BOIS GUILLAUME.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 24928934 US FORET DE ROUMARE 41 / US PRESQU'ILE 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US FORET DE ROUMARE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

Match n° 24929296 St RIQUIET GASEG 41 / AS COLLEVILLE ANGERVILLE 41

La rencontre est reportée au 28 mai 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

RAS



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 24930538 FC ROLLEVILLAIS 41 / AS Ste ADRESSE BUT 41

La rencontre est reportée au 24 mai 2023.

COUPES DU DFSM

COUPE SENIORS VETERANS ANDRE STRAPPE

HOMOLOGATION DES DEMI- FINALES, Joué le 28 mai 2023

Match n° 25833325 RC PORT DU HAVRE 41 / SAINT AUBIN FC 41

Rencontre avancée au 21 mai 2023.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

L'autre rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

COUPE SENIORS MATIN ROBERT BALLUET

HOMOLOGATION DES DEMI FINALES, Joué le 28 mai 2023

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRE CAILLOT

HOMOLOGATION DES 1/4 DE FINALE, Joué le 18 mai 2023

Match n° 25818247 SOLIDARITE S GOURNAY 3 / ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 3

Réserves d'avant match de l'ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 3, non confirmées.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

HOMOLOGATION DES DEMI FINALES, Joué le 28 mai 2023

Match n° 25833330 AS LONDAISE 1 / SOLIDARITE S GOURNAY 3

Réserves d'avant match de l'AS LONDAISE 1, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation. **Voir Décisions.**

L'autre rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT

HOMOLOGATION DES DEMI FINALES, Joué le 28 mai 2023

Match n° 25833341 ES DU MONT GAILLARD 2 / US GRAMMONT 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de l'ES DU MONT GAILLARD.

Réserves d'avant match de l'US GRAMMONT 1, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation. **Voir Décisions.**



L'autre rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

FINALE des coupes du DFSM : Dimanche 11 juin 2023.

COUPE SENIORS VETERANS ANDRE STRAPPE

SAINT AUBIN FC 41 / AS DE MONTIVILLIERS 41

COUPE SENIORS MATIN ROBERT BALLUET

US GRAMMONT 2 / US HERICOURT EN CAUX 2

COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRE CAILLOT

FC BARENTIN 2 / SOLIDARITE S GOURNAY 3

COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT

ES DU MONT GAILLARD 2 / HAVRE CAUCRIAUVILLE S 2

Le Président de la Commission

M. Laurent LEFEBVRE

le Secrétaire de la Commission

M. Jean Luc TIRET